

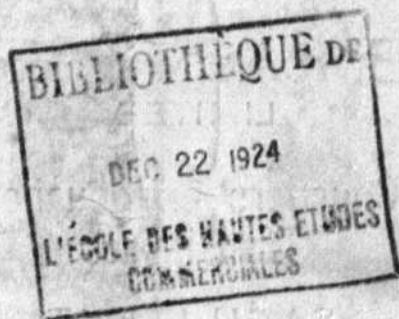
23e ANNEE

DECEMBRE 1924

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

L'éducation maritime des Canadiens-français	155
La Banque de Montréal	158
Travaux de la Chambre	158

L'acte de l'alimentation et des drogues	161
L'offre et la demande	162
Table des matières pour l'année 1924	163

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

SERVICE D'ETE
 MONTREAL-PLYMOUTH,
 CHERBOURG, LONDRES
 MONTREAL-LIVERPOOL
 MONTREAL-BRISTOL
 (Avonmouth Dock)
 QUEBEC-BELFORT,
 LIVERPOOL

SERVICE D'HIVER
 PORTLAND,
 HALIFAX-PLYMOUTH,
 CHERBOURG, LONDRES
 PORTLAND,
 HALIFAX-QUEENSTOWN,
 LIVERPOOL
 PORTLAND-BRISTOL
 (Avonmouth Dock)

The Jules Hone Travel Agencies
 95, rue St-Jacques Montréal



The Robert Reford, Co.
 Agents Généraux
 Montréal, Toronto, Québec.
 St-Jean, N.B.. Portland, Me.
 Halifax, N.E.

CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW-YORK-PLYMOUTH,
 CHERBOURG, LONDRES
 NEW-YORK-CHERBOURG,
 SOUTHAMPTON
 NEW-YORK-QUEENSTOWN,
 LIVERPOOL
 NEW-YORK-PLYMOUTH,
 CHERBOURG, HAMBOURG
 NEW-YORK-
 MEDITERRANEE
 BOSTON-QUEENSTOWN,
 LIVERPOOL
 NEW-YORK-LONDONDERRY,
 GLASGOW

The Cunard Steam Ship Co., Ltd.
 Liverpool Londres Paris.

C. E. RACINE & Cie
 LIMITEE

Courtiers en douanes
 Transitaires

FACILITENT
 LES EXPEDITIONS
 A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
 les principaux ports
 d'Europe et des conti-
 nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MON
 Adresse télég

**CONFIEZ VOS ENVOIS A LA
 WHITE STAR-DOMINION LINE**

La voie la plus directe

Le seul service de Liverpool qui assure le transport des envois directement des chars au quai ou des chars au paquebot.

SERVICE D'ETE

MONTREAL-GLASGOW-BELFAST-LIVERPOOL
 Un service hebdomadaire est maintenu par les superbes paquebots à classe unique, Regina, Doric, Megantic et Canada. Les plus grands navires partant de Montréal.

MONTREAL-AVONMOUTH-LIVERPOOL (Fret)
 Cornishman, Welshman, Turcoman, Oxonian, Michigan et Colonian effectuent un service de fret hebdomadaire.

SERVICE D'HIVER

PORTLAND-HALIFAX-GLASGOW-BELFAST-LIVERPOOL
 Les paquebots Regina, Doric et Canada maintiennent un service régulier.

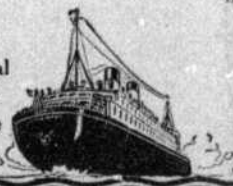
HALIFAX-CHERB'G-SOUTHAMPTON-HAMBOURG
 Par le nouveau navire Pittsburg, type du Regina et du Doric.
PORTLAND-AVONMOUTH-LIVERPOOL (Fret)
 Cornishman, Welshman, Turcoman, Oxonian, Michigan et Colonian effectuent un service de fret régulier.

Les magnifiques paquebots Pittsburgh et Arabic maintiennent un service régulier au retour d'Europe seulement.

La Compagnie White Star-Dominion met en tout temps un expert à la disposition des expéditeurs et consignataires, qui sont invités à demander sa co-opération sans aucune obligation.



211 rue McGill, Montréal
 53 rue Dalhousie, Québec
 1008 Edifice de la Banque
 Royale, Toronto



WHITE STAR-DOMINION LINE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1924-1925

PRESIDENT:

M. JOSEPH DAoust, de la maison Daoust, Lalonde & Cie., 49, Carré Victoria.

1er VICE-PRESIDENT:

M. PAUL-E. JOUBERT, Maison Lamontagne, Limitée,
338, Notre-Dame Ouest.

2ème VICE-PRESIDENT:

M. RAOUL-O. GROTHE, de "L.-O. Grothé Limitée",
568, Boul. St-Laurent.

TRESORIER:

M. J.-V. DESAULNIERS, courtier en immeuble,
The Greater Montreal Land & Investment Company,
90, rue St-Jacques.

SECRETAIRE

M. J.-C. GROVES-CONTANT,
75, rue St-Gabriel.

AVOCATS-CONSULTS:

M. LEON GARNEAU, C.R., 86, Notre-Dame Ouest.

HON. ROD. MONTY, C.R., 90, rue St-Jacques.

M. L.-E. BEAULIEU, C.F., 11, Place d'Armes.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Joseph Daoust, C.-H. Catelli, O.-S. Perrault, Frédéric-C. Larivière, Armand Chaput, A.-E. Labelle, Adélaré Fortier,
Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, Joseph Quintal, Alfred Lambert, Joseph Ethier.

Membre d'honneur de la Chambre: Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.

CONSEILLERS:

MM. Archambault Wilfrid, de "Hudon, Hébert & Cie.", 18, DeBre-
soles.
Bourcier J.-O., march. de soieries en gros, 20, Carré Victoria.
Brousseau Thomas, gér. "Dom. Oil Cloth Co. Ltd." 1192,
Ste-Catherine Est.
Cardin Israël, Dir. "P.-P. Martin Limitée." 50, St-Paul Ouest.
Duquette Charles, Prés. gén. All. Nationale, 395, Avenue
Viger.
Gareau J.-O., marchand de nouveautés, 1502, Boul. St-Lau-
rent.
Gariépy Edouard, Dir. "Granger Frères Ltée.", 43, Notre
Dame Ouest.
Gravel C.-E., adm. de successions, 50, Notre-Dame Ouest.
Laberge F.-C., ingénieur civil, 30, rue St-Jacques.
Labrecque J.-O., marchand de charbon, 141, rue Wolfe.

MM. Laferté J.-A., marchand de bois, 97, St-Jacques.
Laureys Henry, Dir. Ecole des Hautes Etudes comm., 390,
Avenue Viger.
Leduc Alfred, saison A. & E. Leduc Ltée, 19 Ste-Emilie.
Léger Arthur, de "Lacroix & Léger", 479 Mont-Royal Est.
Loisel J.-F., de "Greenshields Limited", 17 Victoria Square.
Paulhus J.-A., de "D. Hatton & Cie.", 15, rue Bonsecours.
Pitt Ernest, courtier d'immeubles, Ch. 112, 145, St-Jacques.
Rolland J.-Pierre, Dir. "Cie de Pap. Rolland Ltée.", 142,
St-Paul Ouest.
Trépanier Léon, Directeur de la General News
Advertising Agency Ltd. Canada Cement Bldg.
Trudeau J.-A., Prés. "Genin, Trudeau Ltée." 92, Notre-Dame
Ouest.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

Sir Hormisdas Laporte, C.P., de Laporte, Martin Ltée, 584 St-
Paul Ouest.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 221, rue Notre-Dame Est.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 626, Ave de l'Hôtel de Ville.
O.-S. Perrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 900 St-Antoine.
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillier, 911 boul. St-Laurent.

MM. Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 2 de Brevoies.
le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1110,
rue Notre-Dame Ouest.
Adélaré Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 Avenue Pa-
pineau.
Ludger Gravel, négociant, 26, place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 180 rue St-Jacques.
Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 59, St-Pierre.
Alfred Lambert, fab. chaussures, 16, Notre-Dame Ouest.
Joseph Ethier, 97, rue St-Jacques.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Uld Garand, 62, rue Saint-Jacques.
P.-D. Joubert, 338, rue Notre-Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 850, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.
J.-B.-A. Lanctôt, 2148, rue St-André.

MM. Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.
Jos. Filiatrault, 429, boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 70, rue St-Denis.
J.-N. Cabana, 82 Notre-Dame Est.
Alex. Prud'homme, 10, De Brevoies.

Vérificateurs:

MM. A. Cartier, C.G.A., et F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1924-1925

Affaires municipales:—MM. J.-V. Desaulniers, prés., J.-N. Cabana, L. Favreau, A. Fortier, G. Franco, Alb. Gélina, J.-O. Labrecque, Emery Larivière, J.-A.-A. Leclaire, V. Lévesque, J.-Arm. Marin, L.-C. Parenteau, Dr J.-C. Poissant, L. Trépanier.
Agriculture et colonisation:—MM. Dr T.-A. Brisson, Dr Daubigny, Hon. G. Boyer, H.-C. Cornélier, L.-M. Cornélier, S.-L. Contant, J.-E. Chicoine, A. Fortier, Ed. Gernasy, J.-J. Joubert, Nap.-A. Labbé.

Cuir et peaux:—MM. J.-A. Bacon, J. Brunet, Chs Deguise, W. Gagnon, W. Hébert, L. Coderre, J. Jeannotte, R. Lanthier, I.-A. McCaughan, J.-A. Pelletier, Paul Roy.

Enseignement technique et commercial:—MM. Alph. Belanger, L. Bourgois, J. Deserre, Jos. Dionne, P.-E. Fontaine, A. Fyen, Ed. Gariépy, L. Gravel, P. Ste Marie, J.-P. Labarre.

Epiceries et produits alimentaires:—MM. W. Archambault, prés., J.-F.-T. Allard, J.-E. Charbonneau, J.-B. Deguise, W. Désiel, C. Dubeau, Alf. Leduc, J.-L. Lussier, J.-H.-E. Pellerin, Alph. Raymond, Paul Vallancourt.

Expansion du commerce:—MM. J.-N. Cabana, J.-G. Dubeau, L.-N. Ducharme, W. L'Anglais, H. Laureys, Alph. Lemay, Théo. Leclerc, J.-O. Linteau, L.-M. Lymburner, A.-W. Patenaude, L.-N. Patenaude, A. Parent.

Expositions et musées:—MM. Jos. Atney, S.-A. Beaulne, J.-P.-L. Bérubé, P. Belhumeur, L. Hamelin, J. Jutras, Hy. Miles, Jean Rolland, A. Terroux, A. Vallancourt.

Finances:—MM. Paul-E. Joubert, prés., J.-N. Cabana, C.-H. Catelli, J.-V. Desaulniers, Jos. Ethier, Jos. Filiatrault, Ad. Fortier, Jos. Fortier, R.-O. Grothé, A. Lambert, A. Prud'homme, J.-P. Rolland, H. Viau.

Législation:—MM. L.-A. Lavallée, C.R. prés., J.-F. Boulaie, J.-E.-C. Daoust, Chs. Duquette, Jos. Ellis, J.-O. Gareau, C.-E. Gravel, A.-H. Hardy, F.-C. Laberge, Alf. Leduc.

Mines, Forêts et hydro-électriques:—MM. J.-T. Armand, W.-H. Côté, J.-F. Dupuis, Avila Dufort, L. Gagné, L.-G. Gravel, C.-O. Hébert, J.-M.-O. Lachance, J.-A. Laferté, R. Préfontaine, Alf. Roy, Raym. Robert.

Nouveautés:—MM. J.-O. Bourcier, Arm. Dupuis, J.-P. Gervais, Geo. Hamilton, E. Jetté, J.-F. Loisel, J.-A. Lessard, H. Lamy, A.-F. Ladouceur, G.-R. Martin, I.-A. Vallières.

Produits chimiques:—MM. J.-M.-A. Charbonneau, Joz. Contant, J.-B. Dufort, J.-I. Eddé, J.-C.-A. Fillion, H.-F. Fortier, J.-H. LaRocque, Pierre Leduc, P. Riou, Ed. Vadeboncoeur, R.-B. Léveillé.

Quincaillerie et métaux:—MM. Léo Aubry, J.-Alf. Barrette, A.-P. Bergevin, H.-J. Dubois, J.-U. Gauthier, T. Latourrelle, A. Legris, P. Panneton, H. Prud'homme, Art. Léger.

Transports, douanes, postes, téléphones et télégraphes:—MM. C.-H. Catelli, prés., I. Cardin, J.-E. Caron, J.-A. Laprés, S. Oulmet, J.-A. Paulhus, Ernest Pitt, M.-J. Quadruc, C.-E. Racine, Art. Surveysor, J.-A. Trudeau, Arth. Gaboury, O. Lefebvre.

La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada

Capital \$1,000,000.

SIR LOMER GOUIN Président.
SIR HERBERT HOLT Vice-Président.
E. R. DECARY, N.P. Vice-Président.

**NOUS GARANTISSONS
LES TITRES ET HYPOTHEQUES**

ROBERT ADAIR	SIR LOMER GOUIN
HON. GEORGE AMYOT	SIR HERBERT HOLT
A. J. BROWN, K. C.	C. R. HOSMER
T. S. DARLING	T. B. MACAULAY
E. R. DECARY	A. D. MactIER
K. T. DAWES	HON. W. G. MITCHELL
SIR GEORGE GARNEAU	WALTER MOLSON
AIME GEOFFRION	SIR WILLIAM PRICE
SIR CHARLES GORDON	DONAT RAYMOND
	HON. J. M. WILSON

Edifice "The Title Guaratee"

224 rue St-Jacques MONTREAL
TELEPHONE MAIN 6803

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.

85, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,
Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Capital souscrit :	\$ 500,000.00
Capital payé :	250,000.00
Réserve et profits non distribués :	124,162.78
Fonds administrés :	16,928,409.43

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEI-COMMIS ET DE FORTUNES PRIVEES.

VOUTES DE SURETE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, K.B., C.P., Montréal, Prés.
CHARLES CAHEN D'ANVERS, Paris, Vice-Président.
MARTIAL CHEVALIER, Paris.
J. O. GRAVEL, Montréal.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
L. de la VALLEE POUSSIN, Paris.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.P., C.R., I.L.D., Montréal.
J. A. RICHARD, I.L.D., Montréal.
Vicomte R. de BOURMONT, Montréal.
Hon. N. FERDEAU, Montréal.
Hon. THOMAS CHAPPAIS, Québec.

DIRECTION

J.-THEO. LECLERC,
Directeur Général.

J. C. BROUSSEAU, Secrétaire. C. E. CAMPICHE, Chef du Contrôle.

Tél. Main 2557



SUPERFINE LINEN RECORD

Le meilleur papier "BOND" fabriqué au Canada.

Il se recommande de lui-même pour votre
PAPETERIE COMMERCIALE.

Spécifiez-le chez votre imprimeur.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

LIMITÉE

St-Jérôme, Qué., MONTREAL, Mont Rolland, Qué

ARTICLES DE BUREAU

LE PLUS GRAND CHOIX SANS EXCEPTION

Garnitures de bureau en cuivre, Encriers, etc.
Classeurs de bureau. Aiguiseurs automatiques.
Plumes Réservoir, Crayons or, argent.
Cahiers et livres blancs à feuilles mobiles.
Boîtes en métal à argent, à lettres, à documents.
Machines à écrire, papiers et accessoires.
Sous-mains buvard, paniers, protège-chèques.
Certificats, sceaux en métal et en caoutchouc.
Travaux d'impression et de reliure.

Attention spéciale apportée aux commandes par la poste.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
D'ARTICLES DE BUREAU.

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

La plus importante Librairie et Papeterie Française
du Canada

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement—Un an \$3.00

MONTREAL, DECEMBRE 1924

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

L'EDUCATION MARITIME DES CANADIENS-FRANÇAIS

Causerie faite devant la Chambre par M. le Commandant Quedrué, mercredi, le 26 novembre 1924.

Le Globe est recouvert de terre et d'eau, les hommes ont d'abord naturellement touché à l'élément solide : la terre.

Ils l'ont cultivée, domestiquée et ses produits ont servi à leur nourriture, à leur entretien.

Un jour vint où il fallait transporter les produits de la terre au-delà des eaux et les hommes asservirent la mer.

La province de Québec est une des plus jolies parties du globe, depuis nombre d'années, les pionniers canadiens travaillent son sol et les gouvernements successifs ont voté des lois de plus en plus nombreuses pour favoriser les travailleurs de la terre et leur rendre la tâche plus aisée.

Il faut maintenant songer à transporter au-delà des mers les produits de Québec.

C'est fait, me direz-vous, en effet, mais qui bénéficie de la si importante industrie maritime ? L'Étranger.

Pourquoi ? Parce que les français du Canada, semblables aux français de France n'ont pas prêté une attention suffisante à l'éducation maritime de leurs enfants.

Lorsque contemplant la carte de la province de Québec, on s'arrête à considérer l'étendue des côtes baignées par la mer, et les rives du Saint-Laurent, lorsqu'on note au passage les clochers des villes et villages qui s'étaient tout au long de ces côtes, enfin lorsque du haut du Mont Royal on contemple le panorama de Montréal et du Saint-Laurent, l'esprit est naturellement induit à penser à l'immense fortune maritime que le Québec offre à ses habitants.

Mais jusqu'alors qu'avons-nous fait pour faire fructifier, nous-mêmes, ce capital immense, à portée de notre main : rien ou presque rien et les bénéfices s'en vont à l'étranger.

La province de Québec est tributaire de tout le monde à ce sujet.

Londres et New-York bénéficient des affrètements : c'est de l'argent que nous manquons à gagner.

Londres et New-York assurent la valeur de nos transports, c'est de l'argent qui sort de notre poche.

Pourquoi ? Parce que nous manquons d'éducation maritime.

A la base de l'industrie maritime, il y a le marin, le simple marin, celui qui débute en manoeuvrant un canot et qui finit en manoeuvrant un transatlantique.

Beaucoup de Canadiens savent manoeuvrer un canot mais combien arrivent à manoeuvrer un transatlantique ? Le nombre est infime. Pourquoi ? Faute d'une école française où ils acquièreraient le bagage scientifique suffisant pour assurer la conduite d'un grand navire.

Il y a une école maritime au Canada, c'est vrai, mais on y étudie en anglais, et c'est là-bas, très loin à Halifax.

Comment admettre qu'un port d'une aussi grande importance que Montréal n'ait pas une école maritime anglo-française, avec une commission régulière pour des examens annuels.

C'est pourquoi les Canadiens-français sont réduits à demeurer pilotes ou patrons de remorqueurs, alors que leur atavisme, et leurs capacités natives leur permettraient d'atteindre à des situations beaucoup plus importantes.

Il est compréhensible, que même parlant couramment l'anglais, le Canadien-français redoutera d'entreprendre des études mathématiques en anglais. Pour une démonstration mathématique, géométrique, par exemple, l'usage de la langue maternelle leur sera d'une compréhension infiniment supérieure à toute autre si bien connue soit-elle.

Les mathématiques sont la science de la logique et on est toujours plus logique dans sa propre langue que dans une langue étrangère.

C'est pourquoi les Canadiens-français sont demeurés jusqu'alors en matière maritime, des auxiliaires mais très rarement des chefs.

Pourtant, les sciences maritimes sont des sciences françaises, il faut penser que tous les calculs effectués pour déterminer la position d'un navire sur la mer ont été imaginés par deux Français, Lalande-Pagel et Marc de St-Hilaire.

En concluant de tout ce que j'énonce ici, ne serait-il pas temps d'entreprendre l'éducation maritime des jeunes Canadiens qui ont la vocation de la mer, et Montréal n'est-il pas le centre tout désigné pour le siège de cette branche d'éducation.

Si nous jetons les yeux au-delà de notre province, à travers le Canada, il faut convenir que le gouvernement fédéral fait de gros efforts pour organiser l'industrie maritime en général, mais il ne suffit pas de créer de grands ports et d'investir là des capitaux énormes, il faut que les intérêts du ca-

pital investi soient encaissés par des poches canadiennes.

Le port est un outil — il faut éduquer des ouvriers pour s'en servir — et il faut que ces ouvriers soient canadiens — anglais ou français mais qu'ils soient Canadiens.

Il ne suffit pas d'élaborer de nouveaux règlements, de créer un nouveau registre de classification pour les navires, etc., etc., : il faut bénéficier de l'expérience des vieilles marines anglaises et françoises des Etats-Unis en matière maritime — et trop souvent nous sommes enclins à copier et à admirer chez eux une audace qui n'est que la meilleure preuve de leur ignorance.

Mais revenons à notre éducation maritime.

Pourquoi voyons-nous si peu de Canadiens-français dans nos bureaux maritimes : parce qu'ils connaissent trop peu la mer;

Parce qu'ils n'ont pas les notions nécessaires quant au négoce maritime;

Parce que dans nos entourages familiaux et sociaux, nous sommes trop ignorants des affaires maritimes, parce que, quelques-uns de nos frères, pères ou parents n'ont pas navigué — ils n'ont pas été tentés de le faire, faute de pouvoir parvenir à un poste rémunérateur.

Il faut créer une ambiance, une atmosphère maritime.

L'Allemagne l'a fait en créant sa ligne maritime.

La France l'a compris et travaille rudement pour regagner le temps perdu.

L'Angleterre est venue là tout naturellement car limitée de partout par l'eau, elle n'eut pu vivre sans cela.

Quelqu'un a dit qu'un pays devait avoir la marine de ses exportations. Ce principe ne doit pas être intégralement accepté pour le Canada, mais cependant il faut convenir que dans le magnifique et considérable tonnage d'exportation canadien, le pavillon du pays n'est pas suffisamment représenté.

A quoi cela tient-il ? A un manque d'éducation maritime en général, à des règlements copiés faute d'expérience pour en appliquer qui soient plus en accord avec les conditions locales. Ainsi que je le disais il y a un an aux élèves de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales : le métier d'armateur ne s'improvise pas, comme tout il faut l'apprendre. Sinon on va à des catastrophes financières et c'est pourquoi notre population française, c'est-à-dire prudente, n'ose pas se risquer dans l'inconnu.

C'est à vous, Messieurs, qu'il convient de prendre les mesures pour remédier à cet état de chose, c'est à vous, qui êtes les têtes dominantes du Commerce canadien, qu'il convient d'approcher nos gouvernants et d'éclairer leur bonne volonté sur ce qu'il faut faire.

Je n'entreprendrai pas ici de démontrer l'importance primordiale de la question marine, des

hommes érudits l'ont fait et vous en êtes persuadés.

Je vais donc me limiter à quelques suggestions.

D'abord, est-il admissible que dans notre grand port, où habite une population en grande majorité française, est-il admissible que nous soyons obligés de consulter un journal anglais pour obtenir les renseignements maritimes ?

Un journal français du matin donnait autrefois quelques renseignements, depuis de longs mois il a complètement cessé, pourquoi ? Ne sommes-nous pas intéressés ?

Les journaux français du soir font un relevé beaucoup trop succinct. Quantité de gens ignorent l'importance de notre port, de nos ports canadiens.

Donc demandons à l'un de nos journaux de nous renseigner, de nous fournir des indications sur le cours des frets, de nous tenir au courant des différents navires qui vont et viennent chez nous, enfin que notre journal nous introduise tous dans la vie maritime canadienne.

Faites que la Commission des transports de notre importante Chambre de commerce soit en contact régulier avec le port et ses autorités.

Faites que cette commission et aussi les autres membres de notre Chambre soient invités comme les membres du Board of Trade, plus souvent, à visiter nos organisations maritimes.

Créez à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, un cours d'études maritimes, qui permettra aux Canadiens-français de devenir des capitaines de haute mer sans être obligés de faire des études françaises dans la langue anglaise.

Demandez une commission d'examineurs dans les deux langues.

Sollicitez des conférences sur la mer.

Invitez les jeunes gens de nos écoles à visiter le port de Montréal.

Obtenez des Compagnies l'autorisation de leur faire admirer dans le détail les navires modernes.

Créez dans l'Ecole un cours de droit maritime et faites une place au commerce de la mer, qui est à la base du commerce général.

Soyez persuadés, Messieurs, que votre initiative sera fructueuse, le Canadien a l'esprit ouvert, il aime les voyages et les voyages forment la jeunesse.

N'oubliez pas, Messieurs, que nous sommes des normands, c'est-à-dire de très vieux marins et qu'il ne faut pas laisser dormir nos qualités ataviques.

Puisque nous sommes dans le domaine maritime, permettez-moi, Monsieur le Président, Messieurs, de vous faire part de mes pensées en ce qui concerne le Saint-Laurent et son avenir possible.

Nous savons tous que le Gouvernement considère notre grande route maritime, avec la plus tendre des sollicitudes; il s'agit, en effet, de tout l'avenir du plus grand Canada.

Je ne veux pas entrer dans la discussion du trop fameux projet de canalisation si cher à nos voisins,

mais si dangereux pour nous, je considère que tout homme qui comprend, s'il aime le Canada, cet homme-là s'opposera de toutes ses forces à la canalisation.

Revenons donc au Saint-Laurent.

Nous jouissons de notre fleuve sept mois et demi par an.

Pouvons-nous faire quelque chose pour conserver la navigation libre plus longtemps, je pense que oui.

Quel est notre ennemi direct : La glace.

Voyons donc comment nous pourrions lutter contre la glace :

Il est compréhensible que l'eau placée dans un vase gèlera plus vite que l'eau courante du robinet, autrement dit plus le courant est fort moins l'eau est susceptible de se former en glace. Ceci est évident.

Examinons le cours du Saint-Laurent. Etudions ce qui arrive chaque année lors de la prise des glaces.

Nous voyons passer devant Montréal des glaçons qui suivent le courant rapide. Ces glaçons s'en vont et conservent une vitesse quasi uniforme jusqu'au lac Saint-Pierre.

Là, par le fait de l'aboutissement subit du fleuve, l'eau quittant les rives plus resserrées de son lit s'épanouit dans toute la superficie du lac où elle perd presque toute sa vitesse.

Autrement dit, l'eau s'amortit en de grands tourbillons très lents.

Les glaçons suivent ces tourbillons, se concentrent là sur le lac.

Une partie s'en va encore mais la plus grande quantité contribue à bientôt recouvrir entièrement le lac Saint-Pierre.

Par une nuit plus froide, tous ces glaçons se soudent ensemble et c'est fini : Libre par en haut, le Saint-Laurent est bloqué par le lac.

Les glaçons qui continuent à descendre s'arrêtent devant la masse glacée et l'étendue solide remonte se soudant graduellement jusqu'à Montréal et au-delà.

Naturellement l'eau libre continue à passer à une certaine profondeur en-dessous de la glace du lac.

Et au sortir du lac Saint-Pierre, elle reprend lentement de la vitesse mais suffisamment cependant puisque le pont de glace de Trois-Rivières ne s'établit solidement qu'en fin janvier.

Ce fait justifie ce que je disais tout à l'heure sous une autre forme.

A savoir que la vitesse des eaux du Saint-Laurent est fonction de son dégagement quant à la glace.

Ainsi donc le lac Saint-Pierre est à priori la clef de la situation.

Que pouvons-nous faire ?

Rétrécir le lac Saint-Pierre.

Un de nos anciens Ministres, l'honorable Monsieur Préfontaine, y avait songé.

Je vais plus loin que lui, je dis qu'il faut combler graduellement le lac et le réduire à la même largeur que le Saint-Laurent. C'est un coûteux et formidable travail direz-vous, on ne comble pas un lac d'une telle superficie en quelques mois ! C'est vrai, mais il existe des moyens qui obligeront notre lac à se combler de lui-même, un peu plus chaque année.

Ce que j'avance là a été fait ailleurs et je vais y revenir.

Continuons notre examen. C'est à la traversée du lac Saint-Pierre que le chenal du Saint-Laurent offre le moins de profondeur.

A quoi est-ce dû ? — Au manque de vitesse de l'eau qui par le fait de sa quasi immobilité ne drague plus le fond, mais au contraire, y dépose les sables et vases qu'elle entraînait dans sa venue rapide avant de déboucher dans le lac. Le courant apporte donc là tout ce qu'il entraînait avec lui.

C'est pourquoi, Messieurs je suis si fortement opposé aux travaux que les Américains suggèrent sur le Saint-Laurent, en particulier et surtout à tout barrage ou écluse.

Car le barrage ou l'écluse tuent la vitesse de l'eau, et si ce barrage ou cette écluse permettent de faire monter l'eau, ils permettent aussi à cette eau de déposer là ce qu'elle entraînait avec elle de sables et de vases, c'est-à-dire que si l'eau monte la vase en même temps comble le fond.

D'autre part ce qui est permis ailleurs ne l'est pas ici.

Nous redoutons la glace, il faut donc non pas diminuer la vitesse du courant mais au contraire l'augmenter par tous les moyens artificiels possibles.

Plus l'eau ira vite, moins nous aurons de glace.

Revenons au lac Saint-Pierre et aux moyens possibles d'accélérer la vitesse du courant.

A sa traversée du lac Saint-Pierre, le Saint-Laurent a creusé un certain lit, qui constitue le chenal que suivent les navires, ce chenal par le fait du peu de vitesse de l'eau est sinueux et moins profond qu'ailleurs.

Il s'agit donc par un comblement progressif des rives du lac, de ramener un plus gros volume d'eau dans ce chenal.

Or, plus il y aura d'eau dans le chenal plus cette eau aura de force pour chercher une issue.

C'est-à-dire plus rapide sera le courant entraînant dans sa course sur le fond, les sables et vases et à surface, les glaces qui cherchent à se souder ensemble.

Pour ramener l'eau au chenal établissons de chaque côté de ce chenal des battures, des épis, orientés obliquement.

Sur ces battures la vase et le sable viendront s'agglomérer et l'eau retournera au centre.

Ces battures orientées convenablement doivent être et assez nombreuses et assez longues, mais rassurez-vous, elles ne coûtent pas cher quant au matériel, il s'agit simplement de pieux ou piles enfoncés dans la vase et qui sont reliés les uns aux autres par des fascines, ou grandes branches fixées en travers sur les pieux ou piles pour retenir les dépôts entraînés par l'eau.

Je ne puis mieux m'exprimer qu'en comparant tout le système à une série d'entonnoirs dont le chenal est le tuyau et les battures les côtés.

Graduellement chaque année les rives du lac s'assècheront pour le plus grand bénéfice du chenal, et chaque année notre port gagnera quelques jours de plus pour la navigation.

Le travail dont je parle est un travail de longue haleine et de persévérance.

Il faut établir un plan, le mûrir et le suivre. C'est le seul moyen de triompher de l'hiver.

En quittant Québec vers Montréal, il faut améliorer le chenal, draguer et employer les produits du draguage pour combler sur les rives les trous qui nous prennent inutilement de l'eau.

Plus nous réussirons à resserrer les rives du fleuve, plus nous aurons de profondeur, plus nous aurons de rapidité de courant et moins nous aurons de glaces.

C'est coûteux, cela nécessitera un travail continu, mais si aidés de nos brises-glaces et de nos dragues nous réussirons à gagner de plus en plus chaque année sur la glace. Songez, Messieurs, aux bénéfices réalisés pour l'ensemble de notre commerce.

Monsieur le Président, Messieurs, lors de l'une de nos dernières séances, j'écoutais ici la brillante causerie du Directeur de l'Ecole Technique et je songeais intérieurement que tout l'avenir d'un pays dépend, au point de vue économique, de la valeur de ses techniciens.

Et que du développement économique dépend l'autorité et la puissance politique de ce même pays à travers le monde.

Le Canada est jeune, mais il est grand et chacun de nous doit penser à son expansion au dehors, à son avenir maritime, n'oubliez pas l'éducation maritime de nos jeunes gens et l'amélioration du Saint-Laurent.

Messieurs, défendons le Saint-Laurent, il est Canadien.

— o —

LA BANQUE DE MONTREAL

Le rapport annuel de la Banque de Montréal est toujours, en raison de la situation qu'occupe cette banque dans l'économie du Canada, un document

d'importance capitale et qui renseigne très effectivement sur la marche des affaires dans le pays.

Le rapport qui vient d'être publié accuse comme résultat des opérations de l'année un profit net de \$4.454,504, qui, à une trentaine de mille dollars près, rappelle celui de l'exercice précédent.

La différence est peu sensible, mais reflète une certaine accalmie dans le mouvement commercial du pays.

Ce profit représente un pourcentage de 14.8 sur le capital-actions, en légère augmentation par rapport à l'année précédente.

De même, l'actif liquide accuse une augmentation de plus de cinquante mille dollars sur l'année précédente.

En somme, l'année a été fructueuse pour la Banque et lui a permis de consolider encore sa situation.

A un autre point de vue, on constate une diminution dans le chiffre des prêts, aussi bien dans le public qu'au compte des municipalités. C'est là un indice de bon augure témoignant de l'effort général accompli pour revenir à un équilibre normal.

L'accroissement notable du montant des dépôts, qui accuse un gain de plus de 57 millions sur l'année dernière, montre que, dans le même temps, il y a eu accroissement appréciable des économies de notre population.

Dans son ensemble, on peut donc conclure que ce bilan est éminemment satisfaisant. Il reflète une période de consolidation et rerécupération dans l'état général des affaires, en même temps que l'excellente situation de la Banque de Montréal. Tout est prêt pour faire face à un regain d'activité au Canada.

SEANCE DU CONSEIL

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 22 octobre 1924, sous la présidence de M. Joseph Daoust, président.

Étaient présents :— MM. Paul-E. Joubert, 1er V.-P., J.-V. Desaulniers, trésorier, C.-H. Catelli, Adélar Fortier, J.-N. Cabana, Ernest Pitt, Israël Cardin, J.-A. Laferté, C.-E. Gravel et le secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également :— MM. J.-E. Chicoine, H.-C. Cornellier, Dr Brisson, A.-D. Sauvageau, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

M. Raoul-O. Grothé, 2ème V.-P., s'excuse de ne pouvoir être présent.

Le procès-verbal de la séance du conseil du 15 octobre est lu et approuvé.

COMMISSION D'AGRICULTURE ET DE COLONISATION

La commission d'Agriculture et de Colonisation a l'honneur de faire rapport au Conseil de la Chambre

Tél. Main 3216 — Edifice Montreal Trust

11, Place d'Armes, Montréal.

**LAMOTHE, GADBOIS
& CHARBONNEAU**
AVOCATS

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois,
LL.L., J. Pierre Charbonneau, B.C.L., René
Duguay, LL.B., N. Charbonneau, B.C.L.

W.A. BAKER, C. R.

AVOCAT

Ex-avocat de la ville de Maisonneuve
Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Tél. Main 4472

LAVERY & DEMERS

AVOCATS ET PROCUREURS

Edifice Chambre de commerce
19 SAINT-JACQUES
MONTREAL

Salluste Lavery, B.C.L. Maurice Demers, L.L.A.

Tél. Main 1059

Léandre Bélanger Adrien Bélanger
BELANGER & BELANGER

NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créance,
Règlement de successions
80, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAUT
NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault

80, RUE ST-JACQUES MONTREAL
Tél. Main 678
Argent à prêter sur hypothèques

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

82, RUE S.-JACQUES - - - MONTREAL

(En face du journal "La Presse")

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS-PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et
sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE

REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMES

angle Notre-Dame et St-Pierre
MONTREAL

Tél. Bell Main 444 et 441

TELEPHONES: EST 1878-3241

Tél. Main 2287

Rsa. Rockland 349



Spécialité: Tributs Floraux en Cire.

Nouvelle adresse:

205, RUE SAINT-DENIS
Coin Sainte-Catherine Est

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL

ARPENTEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6530

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal
MONTREAL

BEAUBIEN, BUSFIELD

& Compagnie

INGENIEURS CONSEILS

2 PLACE D'ARMES MONTREAL

MAIN 8240

S. A. BAULNE, A.M., E.I.C., Prof. à l'École
Polytechnique, 1294 St-Hubert. Tél. St-Louis
3925. — G. E. LEONARD, I.C., 652b Parc La-
fontaine. Tél. St-Louis 6777.

TEL. EST 5830

BAULNE & LEONARD

INGENIEURS CONSEILS

Experts en Constructions Métalliques
et Béton Armé

EDIFICE SAINT-DENIS

204 STE-CATHERINE EST, MONTREAL

225, Sherbrooke O. Tél. Plateau 3422

Dr HENRI LEMIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des Universités de Montréal
et de Harvard

Spécialité: Chirurgie de la bouche et
redressement des dents.

J. E. C. DAoust

ARCHITECTE

Diplôme de P. A. P. Q.

successeur de

GAUTHIER & DAoust

180, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Spécialité: Edifices publics

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A JETTE & CIE

50, Notre-Dame ouest — Chambre 22

Edifice Duluth

Courtiers en immeubles. Experts en
propriété.

(Etablis 1885). Prêts sur première et
deuxième hypothèque: — achats d'hypo-
thèques et balances de prix de ventes.

AQUILA LEGRIS

IMPORTATEUR DE

Ferronneries et Pelures, Articles de
Chasse et de Pêche, Poudre, Cartouches,
Dynamite, Caps, Mallets pour tailleurs
de Pierre, Pelles de bois, etc.

Accessoires Electriques, Lampes, etc.

10-12 PLACE JACQUES-CARTIER,
MONTREAL.

Tél. Main 3103

GLACE, VITRE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres

(Plate Glass)

J. P. O'SHEA & Cie

15, ruelle Ferrault, MONTREAL

EST 9534*



EXIGEZ LA MARQUE
"ALLIGATOR"

quand vous achetez
des

**Malles, Sacs de voyage,
Harnais, etc.**

Cette marque est la garantie d'une qualité supérieure. Les marchandises "Alligator" donnent un meilleur service, une plus longue durée et elles ne coûtent pas plus cher que les autres.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.

(Près de la rue McGill)

SERVICES de
PACIFIQUE



NAVIGATION du
CANADIEN

LES GRANDES CROISIÈRES D'HIVER

Le Pacifique Canadien, qui s'est déjà fait une excellente réputation dans le monde touristique avec ses croisières passées, a organisé pour l'hiver prochain quatre grandes croisières qui suscitent déjà un vif intérêt parmi les personnes qui affectionnent les beaux voyages.

AUTOUR DU MONDE

Une croisière de 130 jours à bord du paquebot "Empress of France" (12,400 tonnes brutes). 27 ports différents visités; nombreuses et intéressantes excursions à terre. Départ de New-York le 14 janvier prochain.

DANS LA MEDITERRANEE

A bord du gigantesque et luxueux "Empress of Scotland" (25,000 tonnes brutes). Une croisière de 82 jours sur la grande mer intérieure dont les flots bleus baignent les pays qui furent le berceau de la civilisation: l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Turquie, la Terre Sainte et l'Égypte. Départ de New-York le 9 février.

DEUX CROISIÈRES AUX ANTILLES

A bord du "Montroyal" (15,650 tonnes brutes). Une visite des îles ensoleillées des Antilles et des ports historiques du nord de l'Amérique du Sud. Ces croisières dureront 29 jours chacune. Départs de New-York les 20 janvier et 21 février.

La réputation et l'excellente organisation du Pacifique Canadien sont une garantie du succès de ces croisières.

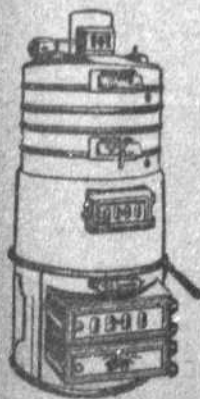
Pour plus amples renseignements, s'adresser à D. R. Kennedy, agent général, Dept des Passagers, 141, rue St-Jacques, ou à tout autre agent de Navigation.

PACIFIQUE CANADIEN

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITÉE



Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.
St-Laurent

MONTREAL



JAMBE

POURQUOI s'adresser à l'ÉTRANGER pour se procurer une JAMBE ARTIFICIELLE?

POURQUOI les CANADIENS feraient-ils usage de JAMBES ARTIFICIELLES fabriquées ailleurs qu'au CANADA?

La jambe artificielle de

Conrad Martin

donne une marche souple, facile, naturelle; un confort parfait; puis a une solidité garantie.

Nous avons la réputation de manufacturer ce qu'il y a de mieux en bandages herniaires, ceintures abdominales, post-opérateurs, appareils orthopédiques, bas élastiques, etc., de tout le pays.

Nous garantissons donner entière satisfaction.

C. MARTIN

36, RUE CRAIG EST

Dépt. C.

Tél. MAIN 4782

TRAINS de JOUR
en

5
HEURES
Pour QUÉBEC

(VIA LE PONT DE QUÉBEC)

LE QUEBEC

Laisse Montréal: 5.00 p.m. tous les jours
Arrive à Québec: 9.45 p.m. tous les jours
Chars parloirs et réfectoires

LE CITADEL

Train de nuit supérieur
Laisse Montréal: 11.30 p.m. tous les jours
Arrive à Québec: 6.45 a.m. tous les jours
Chars dortoirs supérieurs

Autres trains rapides et ntlies

Billets optionnels sur les parcours.

Pour autres informations et billets, à tous les bureaux des chemins de fer Nationaux ou à l'agent des passagers, 230, rue St-Jacques, Montréal. Main 3620.

Canadian National Railways

qu'elle a étudié les meilleurs moyens de décongestionner le marché Bonsecours et ses alentours et qu'elle en est venue aux conclusions suivantes qu'elle vous prie de recommander au Conseil de Ville :

ATTENDU QUE la congestion, aux jours de marché, est telle, aux abords du marché Bonsecours et aux autres endroits qui l'environnent, que le trafic et la bonne gestion des affaires en général en souffrent ;

ATTENDU QUE par l'exiguité de l'espace, les cultivateurs sont obligés d'étaler leurs produits aux intempéries des saisons ;

ATTENDU QUE consommateurs comme cultivateurs sont en face d'un état de choses déplorable par le manque d'abris ou d'endroits confortables et convenables à la vente et à l'achat des produits de la ferme ;

ATTENDU QUE le cultivateur a droit à autant d'égards que le consommateur ;

IL EST RESOLU de recommander la construction d'abris à la Place Jacques-Cartier, — dans un endroit propice au nord de la Ville et à la rue Atwater, à l'usage des cultivateurs pour la vente de leurs produits maraîchers et pour l'accommodation des résidents des quartiers environnants.

QUE le Conseil de Ville de Montréal soit aussi prié de faire installer un monte-charge dans le marché Bonsecours aussi à l'usage des cultivateurs.

(Signé) ADELARD FORTIER,
Président de la commission.

M. Adélar Fortier, en proposant l'adoption de ce rapport, en explique la raison d'être.

M. Joubert prend occasion de la présentation de ces considérants pour dire de quelle manière se fait la vente des fruits et des légumes en Angleterre, telle qu'il en a été témoin lors d'un récent voyage. Si le Conseil ou la commission d'Agriculture croyait intéressant d'étudier ce système, il leur en expliquerait volontiers le fonctionnement.

Après quelqu'autre discussion, M. Israël Cardin appuie, et le rapport est adopté.

La même commission présente le rapport suivant :

COMMISSION D'AGRICULTURE ET DE COLONISATION

La Commission d'Agriculture et de Colonisation a l'honneur de faire le rapport suivant en conclusion de ses études sur la question agricole au pays :—

CONSIDERANT que la population du Canada est en majorité agricole ;

CONSIDERANT que les cultivateurs ont droit à autant de protection que les autres habitants du pays ;

CONSIDERANT que l'activité humaine dépend en très grande partie du rendement de la terre ;

CONSIDERANT que les taxes de toutes sortes atteignent lourdement le cultivateur ;

CONSIDERANT que le rendement n'est pas en proportion des dépenses qu'occasionnent la culture, l'aménagement et l'entretien de la terre ;

CONSIDERANT que l'émigration des Canadiens vers les Etats-Unis cause un tort incalculable à l'agriculture ;

CONSIDERANT que cette émigration est due en grande partie au manque de protection tarifaire pour les produits de la ferme ; et

ATTENDU QUE par leur tarif, les Etats-Unis ont élevé un mur presque infranchissable pour les produits canadiens, quand les leurs peuvent être déversés ici contre un faible déboursé tarifaire et que d'ailleurs le tableau ci-contre, est une illustration assez frappante des justes revendications de nos cultivateurs :—

Vers les Etats-Unis

Patates : 50 cts. par 100 livres.
Chevaux : — \$30. par tête si évaluation au-dessous de \$150. ; — si plus élevée, 20% ad valorem.
Vaches laitières d'un poids de 1,050 livres ou moins — 1½ ct. par livre ; au-dessous — 2 cts. par livre.
Blé : — 30 cts. par boisseau de 60 livres.
Orge : — 20 cts. par boisseau de 48 livres.
Avoine : — 15 cts. par boisseau de 32 livres.
Foin : — \$4. par tonne.

Vers le Canada

Patates : — 35 cts. par 100 livres.
Chevaux : — 25% ad valorem, si plus d'un an et d'une valeur de \$50. ou moins, seulement \$12.50 par tête.
Vaches laitières : — 25% ad valorem.
Blé : — 12 cts. par boisseau de 60 livres.
Orge : — 15 cts. par boisseau de 48 livres.
Avoine : — 10 cts. par boisseau de 34 livres.
Foin : — \$2. par tonne.

Vers les Etats-Unis

Beurre : — 8 cts. la livre.
Fromage : — 5 cts. la livre.
Oeufs : — 8 cts. la douzaine.

Vers le Canada

Beurre : — 4 cts. la livre.
Fromage : — 3 cts. la livre.
Oeufs : — 3 cts. la douzaine.

ATTENDU QUE le gouvernement canadien s'est toujours montré sympathique à la classe agricole ;

ATTENDU QUE le manufacturier canadien jouit d'une certaine protection ;

IL EST RESOLU :—Qu'en vue de restreindre l'émigration et de repatrier ceux qui ont déjà franchi la ligne 45ème, et ensuite, d'encourager l'agriculture, base de notre activité commerciale et financière, le gouvernement fédéral soit prié d'élever le tarif canadien au même niveau que le tarif général pour les produits de la ferme, et en cela, il accordera une juste protection aux cultivateurs tout comme il le fait pour les manufacturiers.

(Signé) ADELARD FORTIER,

Président de la Commission.

M. Adélar Fortier fait un exposé très élaboré de la situation qui est faite aux cultivateurs par le manque de protection tarifaire et conclut en proposant l'adoption du rapport.

M. Joubert est heureux de constater que, pour une fois, les cultivateurs et les manufacturiers s'entendent à merveille, car, dit-il, nous avons toujours prôné une juste protection des produits de la ferme tout comme nous entendons être protégés nous-mêmes. Il est à souhaiter que ce rapport aura son écho dans l'Ouest du Canada.

Une discussion générale s'engage et, finalement, M. J.-A. Laferté appuie la proposition et le rapport est unanimement adopté.

Taxe sur la Gazoline.—Un troisième rapport de la même commission, qui a trait à une augmentation de taxe de deux centins à cinq sur le prix de la gazoline et dont le produit serait entièrement employé à la confection et à l'entretien des routes rurales, est retourné à ladite commission pour plus ample étude. Adopté.

M. le président annonce que mercredi le 29 octobre courant, les membres de la Chambre visiteront l'École des Hautes Etudes Commerciales. On se réunira dans le grand couloir à 3 hrs. 30 P.M.

Et la séance est levée.

— o —

SEANCE GENERALE

La Chambre de commerce s'est réunie en assemblée générale le mercredi 5 novembre 1924, sous la présidence de M. Joseph Daoust, président.

Étaient Présents :—MM. Raoul-O. Grothé, 2ème V.-P., J.-V. Desaulniers, trésorier, C.-E. Gravel, Ernest Pitt, J.-O. Labrecque, J.-A. Laferté, Israël Cardin, L.-M. Cornellier, N.-T. Gagnon, Dr. Brisson, Wilf. Parisien, A. Ghysens, Henri Viau, A.-H. Hardy, A.-D. Sauvageau, J.-E. Lanoix, Wilf. Déziel, Aimé Desrosiers, Geo. Paré, Emery Larivière, Aurélien Boyer, J.-A. Bélanger, J.-H. LaRocque, Avila Dufort, Dr. Daubigny, Arm. Lalonde, A.J.H. Langevin, A.-L. Desaulniers, M.-J. Quedrue et le secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion générale du 1er octobre dernier est lu et approuvé.

A la demande de la Chambre de commerce de

Joliette, une délégation de cette institution sera reçue par notre conseil mercredi le 12 novembre courant.

Exposition en Suisse.—Une Foire internationale de produits coloniaux et exotiques sera tenue à Lausanne, du 25 juin au 12 juillet 1925, à laquelle les membres de la Chambre sont invités à participer en y exposant leurs produits.

Prohibition de marchandises emballées dans la paille ou le foin.—Le secrétaire donne lecture d'un arrêté-en-conseil du gouvernement d'Ottawa par lequel l'importation de marchandises emballées dans la paille ou le foin sera prohibée après le 1er janvier 1925. Exception est faite pour les États-Unis, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Après quelques observations, la commission de l'Agriculture est priée d'en faire l'étude et rapporter ses conclusions au Conseil.

Causerie de M. Augustin Frigon.—M. le président invite M. Augustin Frigon à faire une causerie sur l'enseignement technique.

Le conférencier entre immédiatement dans le vif de son sujet et montre l'importance et les avantages que procure cet enseignement aux jeunes gens qui se destinent au commerce ou aux industries. Il explique le fonctionnement et le rouage de ces écoles et conclut en demandant la sympathie et l'aide de membres de la Chambre envers les élèves qui en sortent.

M. le président, en priant M. Bélanger, Principal de l'École Technique de Montréal, de remercier le conférencier au nom de la Chambre, favorise la création de départements d'apprentissage.

M. Bélanger félicite le conférencier pour l'excellente narration qu'il vient de faire et concourt entièrement dans la suggestion de M. Daoust. Il ne doute pas que si une telle demande était faite aux autorités provinciales, qu'elles y acquiesceraient de bon gré.

Achat d'un plan de la Ville de Montréal.—Sur proposition de M. Henri Viau, l'assemblée décide d'acheter, au coût de \$25.— un plan de la Ville de Montréal en relief et préparé par le gouvernement fédéral.

Proposition de nouveaux membres.—Les personnes suivantes sont proposées et admises comme membres de la Chambre :— M. Augustin Frigon, directeur-général de l'enseignement technique dans la province de Québec, par M. J.-V. Desaulniers, et M. Paul Charlebois, marchand, par J.-C. Groves Contant.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 12 novembre 1924 sous la présidence de M. Joseph Daoust, président.

Étaient présents :—MM. C.-H. Catelli, Adélar Fortier, J.-B.-A. Lanctôt, J.-N. Cabana, J.-A. Paulhus, Israël Cardin, H. Laureys, C.-E. Gravel et le secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également :—MM. Achile Bergevin, ex-député, invité, le Dr Daubigny; MM. L.-M. Cornellier, L. Turcotte, A. Ghysens, Dr Poissant, membres de la Chambre.

Délégués de la Chambre de commerce de Joliette :—MM. J.-A.-A. Denis, M. P., Jos. Dufresne, M.P.P., A.-A. Boucher, J. Pouliot, J.-U. Gervais, et autres.

MM. R.-O. Grothé, 2ème V.-P., et J.-A. Laferté, membres du Conseil se font excuser.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 22 octobre dernier est lu et approuvé.

Un télégramme de Toronto demande au Conseil son approbation pour la création d'un département dans chaque province de la Puissance pour aviser le trésorier et le conseil municipal en matières financières.

De l'avis unanime, il sera répondu que la Province de Québec a innové dans ce sens il y a plusieurs années et que ce département fonctionne à merveille.

Délégation de la Chambre de commerce de Joliette.—MM. J.-A.-A. Denis M.P., Jos. Dufresne, M.P.P., et J. Pouliot, président, se font l'écho des membres de la Chambre de commerce de Joliette pour demander au conseil de la Chambre de commerce de Montréal son appui dans les démarches qui sont faites pour obtenir un embranchement qui relierait Montréal au Transcontinental, en passant par Joliette.

Après l'expression d'opinions de part et d'autres, M. Catelli, appuyé par M. Cabana, fait la proposition suivante qui est unanimement adoptée :

"Que la Chambre de commerce de Montréal endorse le projet que préconise la Chambre de commerce de Joliette.

"Qu'elle prie les autorités compétentes, comme elle l'a fait en plusieurs occasions, d'accorder leur appui à ce projet de raccordement de Montréal au Transcontinental, par la voie la plus pratique au point de vue de l'exploitation."

Il est aussi résolu de s'aboucher avec le Board of Trade de Montréal pour qu'une délégation représentant notre Chambre et celle de Joliette, aille le rencontrer pour obtenir son appui au dit projet.

Causerie de M. Achile Bergevin.—Sur l'invitation de M. le président, M. Bergevin fait une causerie sur la navigation et les pouvoirs hydrauliques du Saint-Laurent et de ses tributaires.

A la fin de son exposé, il est remercié par M. Daoust, président.

Félicitations à deux membres du Conseil :—MM. Adélar Fortier et C.-E. Gravel suggèrent d'offrir les félicitations de la Chambre à deux de ses offi-

ciers. M. J.-V. Desaulniers, qui vient d'être élu président-général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et à M. J.-Pierre Rolland, que l'Association des Voyageurs de commerce de la Puissance vient d'élire président. Adopté.

Avis de Motion.—M. Adélar Fortier donne l'avis de motion suivante :

"Que dans 30 jours je proposerai la suppression de l'article 19 des règlements de la Chambre".

Proposition de nouveaux membres :—M. Maurice Chartré, comptable incorporé, est proposé par J.-C. Groves-Contant. Adopté.

Et la séance est levée.

— o —

L'ACTE DE L'ALIMENTATION ET DES DROGUES

Section c. — "Tout inspecteur, quand il est autorisé à cet effet par le ministre, aura le droit d'examiner toute entrée de douane pour l'importation, au Canada des produits alimentaires et des drogues et de prendre des échantillons de ces produits et les soumettre à l'analyste du Dominion pour examen et rapport et dans tel cas, ces aliments ou drogues ne pourront être livrés à l'importateur ou au destinataire que le rapport favorable n'ait été fait par ledit analyste. Si le rapport conclut que tel aliment ou drogue est adultéré ou fausement représenté, il ne sera pas admis au Canada.

Le sous-ministre du département de la santé publique de qui relève l'administration de cet acte, a autorisé les différents inspecteurs à prendre des échantillons de fruits secs et instructions sont données qu'aucune entrée pour l'expédition ne sera acceptée ni aucunes consignations de fruits secs ne seront faites avant que l'analyste du Dominion n'ait fait un rapport favorable au contrôleur des Douanes des échantillons qui lui auront été soumis. *

Les inspecteurs qui ont le droit de prendre ces échantillons sont installés aux endroits suivants :

R. J. Waugh, P. O., Box 206, Halifax, N. S. (52 Bedford Row).

E. T. McKeen, Inland Revenue Building, Sydney, N. S.

R. R. Kimball, 59 Princess Street, St. John, N. B.

J. O'Donnell, Room 216 Post Office, Québec, Qué.

J. J. Costigan, 2 Place d'Youville, Montréal, Qué.

J. St. Onge, 2 Place d'Youville, Montréal, Qué.

J. Rochon, Inland Revenue Building, St-Hyacinthe, Qué.

U. L. Gingras, P. O., Trois-Rivières, Qué.

T. L. Leckie, 317 Queen Street, Ottawa, Ont.

H. J. Parker, Standard Bank Buildg, Belleville, Ont.

H. J. Dager, 278 Jarvis Street, Toronto, Ont.

* Cet ordonnance ne s'applique qu'aux fruits suivants : pommes, poires, abricots et pêches.

- A. W. Cooke, Box 222, Post Office Building, Hamilton, Ont.
 W. E. Wilson, P. O., Box 538 (Customs Building), London, Ont.
 C. E. Abrams, P. O., Guelph, Ont.
 W. E. Moon, P. O., Sudbury, Ont.
 J. Maisonneuve, Custom Building, Port William, Ont.
 J. B. Cosgrove, cor. Magnus and Main Streets, Winnipeg, Man.
 E. L. Hughes, Room 6, Post Office, Brandon, Man.
 G. W. Thompson, P. O., Regina, Sask.
 J. M. Danis, Custom Building, Saskatoon, Sask.
 H. G. Hibbs, P. O., Box 105 (Custom Building), Calgary, Alta.
 J. J. McEachran, 6 Mortlake Block, Edmonton, Alta.
 J. Cullen, 308 Government Public Building, Nelson, B. C.
 J. A. Rickoy, 326 Howe Street, Vancouver, B. C.
 W. S. Ritchie, P. O., Room 402, Victoria, B. C.

o

"Messenger de l'Epicier"

Nous accusons réception d'une copie du "Messenger de l'Epicier" que publie la maison Laporte, Martin Limitée.

D'un format élégant, d'une facture irréprochable; très bien édité et à point, le "Messenger de l'Epicier" fait honneur à son rédacteur et à l'heureuse idée de cette publication qui doit être le fait de M. Joseph Laporte, le gérant-général de la maison plus haut citée.

Les produits "Victoria", quoique connus d'un océan à l'autre, méritent quand même d'être constamment maintenus dans la mémoire du détaillant, vu la concurrence de marchandises inférieures, et le "Messenger de l'Epicier" en prouvera la qualité.

M. Joseph Laporte a droit à toutes les félicitations qu'il ne manque pas de recevoir pour son initiative.

o

ARRETE MINISTERIEL

Le Sous-Ministre de l'Agriculture nous avise qu'à partir du premier janvier 1925, l'importation au Canada de marchandises emballées dans la paille, ou le foin, sera prohibée. Exception est faite pour les marchandises venant des Etats-Unis, du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle Zélande.

Cette prohibition ne sera pas imposée si l'im-

portation est accompagnée d'un certificat d'un officier vétérinaire du gouvernement du pays d'origine attestant que la paille ou le foin et les marchandises qu'ils protègent, ont été emballés dans un district qui n'est pas endommagé par des maladies infectieuses.

L'Officier vétérinaire devra attesté que ce foin ou cette paille ont été convenablement désinfectés.

En l'absence de ces certificats, les marchandises ainsi emballées ne pourront être admises au Canada à moins que la preuve satisfaisante soit faite que les dites marchandises ont été expédiées avant le 15 novembre courant. Autrement elles pourront être détruites.

o

NOTE

Le Conseil fédéral de Norvège, à Montréal, nous avise qu'en vertu d'une loi adoptée le 11 juillet dernier, la capitale de la Norvège qui s'appelle actuellement Christiania, sera connue sous le nom de OSLO à partir du 1er janvier 1925.

o

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La Chambre de commerce américo-belge de Belgique nous avise qu'un médecin très recommandé, offre ses services pour représenter des exportateurs canadiens d'instruments de chirurgie.

Forbes, Smith & Co., 84 Miller St., Glasgow, Scotland, seuls agents de Bennett & Heron, coutelliers, (Sheffield), veulent un agent de première classe pour le territoire canadien. Les marchandises seront expédiées par Bennett & Heron.

McLeod, Balton & Co., 249 George St., Australie, prendrait l'agence pour vente en Australie de papier à journal. On veut transiger seulement avec les manufacturiers

Trygve Alsen & Co., Stravanger, Norvège, empaqueteurs de poissons, enteraient en négociations avec des importateurs canadiens.

The Stracabroid & Hairnet Export Co., Chefoo, Chine-Nord, exportateurs de soie pongée, dentelles, filets pour chevelure, etc., transigeraient avec des importateurs canadiens.

P. A. GAGNONComptable licencié
Chartered AccountantChambres 315, 316 et 317,
EDIFICE MONTREAL TRUSTNo 11 PLACE D'ARMES
MONTREAL

Tél. Main 4129

Paquet & BonnierCOMPTABLES LIQUIDATEURS
SYNDICS AUTORISESF. R. Paquet, L.A., C.G.A.
J. O. BonnierChambre 501
120, St-Jacques, MontréalVOLAILLES DE TOUTE SORTE,
OEUFS FRAIS, BEURRE, PLUMES
Achetés en tout temps par**P. Poulin & Cie**39, MARCHE BONSECOURS
Montréal.PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COM-
MISSION. DEMANDEZ LES PRIX
PAR LETTRE.Eugène Prévost
L.I.C.

Hermas Perras

PREVOST & PERRASLiquidations, Collections,
Règlements.

(Eugène Prévost, syndic autorisé.)

EDIFICE DULUTH, 50 Notre Dame O.
Chambre 21 Tel. Main 1055**H. Beauregard**

L.A.-C.G.A.

LICENCIE EN COMPTABILITE

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Main 2951

Tél. Est 9584

Adj. Menard

IMPRIMEUR

133 blvd St-Laurent MONTREAL

**Une seule maison
canadienne-française...**...fait les plaquages or, argent, nickel,
etc... Et cette firme mérite d'autant
plus votre encouragement que ses prix
sont de 25% moins élevés que ceux de
ses concurrents.**Et ses plaquages résistent
à l'usure!**Confiez-lui votre prochain rafisto-
lage, et vous aurez satisfaction.**Les Ouvrages d'Art
en Cuivre Limitée**

247, rue Sanguinet

Montréal

O. CONSTANTINEAU, administrateur

Téléphone: Est 0143

L. C. BARBEAU & CIE LIMITEE

CHANGE LE NOM DE SA MAISON

en celui de

"Gauthier Electric Limited"M. J. U. GAUTHIER, bien connu dans le commerce
des accessoires électriques et qui prenait le contrôle, il y
a environ un an, de la maison L. C. Barbeau & Cie
Limitée, maison de gros en fournitures et accessoires
électriques, dont l'établissement est situé au No 320 rue
St-Jacques, a décidé de changer le nom corporatif L. C.
Barbeau & Cie Ltée, en celui de Gauthier Electric
Limitée.Le but de ce changement est motivé par le fait que
certaines maisons ou certains individus ont adopté des
noms ressemblant tellement à celui de la maison L. C.
Barbeau & Cie Limitée qu'il y avait confusion parmi le
public, et qu'il en est résulté des ennuis très fréquents.
L'adoption d'un nouveau nom devra mettre fin à cette
confusion.La maison continuera ses opérations dans son ancien
immeuble au No 320 St-JACQUES, où elle aura le même
personnel — le seul changement étant dans le nom de
la maison.

**VALEURS de premier rang qu'on peut
obtenir d'après le**

PLAN DE PAIEMENTS PARTIELS

GRACE à notre Plan de paiements partiels, le petit épargnant, comme le gros capitaliste, peut devenir actionnaire des mêmes compagnies et son capital est aussi bien garanti.

ON PEUT actuellement mettre en portefeuille des actions et des obligations qui donnent un rendement variant de 5½ à 8%. Demandez notre liste de placements recommandés.

Etablie en 1910

CREDIT-CANADA, Limitée

120, rue St-Jacques, Montréal

Téléphones: Main 2520 - 2545 - 4785 - 4786

PARFAITE SECURITE

L'Assurance LONDON GUARANTEE,

dont l'existence remonte à au-delà de 50 ans et les affaires se chiffrant dans les millions, offre la plus parfaite garantie aux hommes d'affaires qui veulent se protéger. Elle transige tous les risques, excepté la vie, comme suit :

Personnel	Accidents et Maladie
Caution	de toute nature
Automobile	Responsabilité, Dommage à la propriété, Collision, Incendie et Vol

Responsabilité des patrons envers le public
Voitures de livraison et ascenseurs
Fuite dans les arroseurs automatiques
Assurance contre incendie
Vol avec effraction
Vitre.

Le bureau de Montréal apporte une prompt attention à l'émission des polices et aux règlements des réclamations dans la Province.

**London Guarantee and Accident
Company, Limited**

263 rue St-Jacques, — Montréal

Wm. R. BULLOCH, Gérant local.

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

**BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL**

I. L. LAFLEUR, Président,
C. F. STURHAHN, Vice-président,
THEODORE MEUNIER, Directeur.

1817--Fire Association--1923

de Philadelphie

ELIHU C. IRVIN, Président

ETAT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 1922

Total de l'actif \$17,337,895.19

Surplus des porteurs de polices 5,607,808.99

THEODORE MEUNIER,
Gérant pour le Canada.

B. A. CHARLEBOIS,
Assistant-gérant.

STATION DE SERVICE



SALLE DE VENTE

L'Auto pour les affaires, la promenade
et la livraison.



Toujours en mains:

Carrosserie commerciale de tous genres.

JOS. BONHOMME Ltée MONTREAL
200, rue Guy Main 967-1571-7235

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Assemblée annuelle de la Banque de Montréal

Il y a maints indices d'amélioration de la situation mondiale, dit sir Vincent Meredith, président. Il passe en revue les changements survenus dans le commerce du Canada à l'étranger et commente la possibilité du retour à la base d'or.

Sir Frederick Williams-Taylor, gérant général, dit que le public devrait insister auprès du gouvernement pour qu'il prône l'économie — Le Canada est une terre privilégiée.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal n'a pas marqué seulement la fin d'une année prospère, mais a donné lieu aussi à des discours substantiels et pleins de renseignements de la part de sir Vincent Meredith, président, et de sir Frederick Williams-Taylor, gérant général.

La conclusion à tirer du discours de sir Vincent Meredith, c'est que le Canada se dégage lentement mais sûrement du marasme. C'est un des points saillants des remarques de l'orateur. La lumière filtre à travers les nuages, nos difficultés s'aplanissent graduellement, des points lumineux surgissent à l'horizon et l'on peut, d'une façon plus générale, sentir les bienfaisants effluves de la confiance. Le ton plus animé du discours du président est en lui-même un excellent tonique bien fait pour inspirer confiance en la stabilité fondamentale des affaires et nous aider à recouvrer notre activité commerciale et industrielle.

Il reste encore, toutefois, maints obstacles à surmonter. Sir Vincent juge que le chiffre plutôt faible de l'immigration est une entrave à la prospérité nationale et cause, incontestablement, un désappointement notable et imprévu. L'on aurait pu croire, avec raison, que la restriction de l'immigration aux Etats-Unis et le nombre considérable de sans-travail en Europe eussent dû pousser au Canada un flot continu de population.

Tout au contraire, ce courant s'est réduit à un mince ruisseau, et la population est restée tout au plus stationnaire. L'immigration est le plus important problème au Canada, la panacée contre la plupart de nos troubles, puisque c'est par l'immigration que le poids des impôts est allégé, le volume de la production accru, le marché agrandi aux manufacturiers et les difficultés de transport éliminées. Sir Vincent, toutefois, ne désespère pas. Il n'est pas possible qu'un pays aussi privilégié que le Canada invite toujours vainement les gens à venir s'y établir, et il conserve l'espoir que lorsque la réaction de la guerre aura cessé de se faire sentir, que l'équilibre économique de l'Europe se sera rétabli et que les avantages offerts par le Canada seront plus universellement connus, il y aura de notre côté une ruée

de population plus forte encore que celle, déjà considérable, d'il y a douze ou quinze ans.

DISCOURS DU GERANT GENERAL

Sir Frederick Williams-Taylor, gérant général, a exposé clairement la situation financière au cours de la dernière ou des deux dernières années. Comme chacun le sait, elle n'a pas été satisfaisante, mais, après avoir signalé les faits advers, il déclare qu'il espère et croit que "nous sortirons de nos difficultés présentes". Sir Frederick n'a pas hésité à pénétrer dans le domaine de la haute politique et de signaler quelques-uns des désavantages que subit le Canada. A son avis, on manifeste trop d'apathie à l'égard des affaires publiques, non de la politique ou de l'administration, mais des affaires publiques dans leur sens le plus large. Les impôts sont lourds et le coût de la vie élevé, comment va-t-on changer cet état de choses? Un accroissement de population et une économie rigide de la part de tous les gouvernements sont les seuls moyens à prendre, et l'on devrait recourir aux deux. Que l'économie doive rester ou non un vain mot, employé exclusivement sur les tribunes des orateurs, la chose est difficile à déterminer, et nous craignons que l'appel de sir Frederick ne soit la voix clamant dans le désert, mais tant que les impôts ne seront pas réduits, le coût de la vie restera élevé. Les gouvernements ne contrôlent pas les électeurs; eux et leur politique reflètent l'opinion publique et le peuple obtient inmanquablement, sous notre régime constitutionnel, le genre précis d'administration qu'il désire. Moins que toute autre, les paroles d'un banquier aussi éminent que sir Frederick ne devraient pas frapper des oreilles de sourds. La nécessité d'un mode uniforme de rapport des finances publiques publié périodiquement va recevoir l'assentiment général. On peut, à la vérité, obtenir ces renseignements en compilant des chiffres pris à différentes sources, mais c'est là un travail considérable que n'accomplira pas le premier venu, et il ne serait pas raisonnable d'exiger que le département financier des statistiques à Ottawa l'entre-

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montreal

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir: Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit commercial, Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand) etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Etudes...

399, Avenue Viger,

MONTREAL

Ecole Polytechnique DE MONTREAL

Génie Civil — Chimie Industrielle

DUREE DES COURS:

Division des Ingénieurs: quatre années.

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à l'Ecole Polytechnique.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.

Les finissants des cours classiques y sont admis sans examen.

COURS D'ETE:

Du 2 juillet au 15 septembre, en vue des examens d'admission de septembre. Les finissants des cours classiques qui veulent éviter l'année de préparation suivront les cours d'été avec avantages.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur

228, RUE SAINT-DENIS,

MONTREAL

Canadian Government Merchant Marine, Limited SERVICE REGULIER DE FRET, PASSAGERS ET MALLE

Toutes les trois semaines, de Montréal en été et
d'Halifax, N.-E., en hiver.

Pour Hamilton, Nassau, Kingston et Telise.

Taux raisonnables. Maximum de service. Confort à taux modérés.

CROISIERES DE VACANCES (ETE ET HIVER)

SERVICE REGULIER DE FRET

De Montréal et Québec en été, de Halifax, N.-E., et Saint-Jean, N.-B., en hiver.

Pour Londres et Anvers, toutes les quinze semaines.

— Cardiff et Swansea, toutes les deux semaines.

— St. Kitts, Antigua, Barbades, Trinidad et Demerara, toutes les quinze semaines.

— Australie et Nouvelle-Zélande, tous les mois.

— Charlottetown, I.-P.-E., et St-Jean, Ter., toutes les deux semaines. Accommodation limitée pour passagers.

De Montréal à Vancouver (via Canal Panama) tous les mois.

De Vancouver à Montréal (via Canal Panama) tous les mois.

De Vancouver aux ports de la côte ouest de l'Angleterre, tous les mois.

SERVICE DES COTES DU PACIFIQUE (tous les mois)

De Vancouver et des ports de l'île de Vancouver

Pour Seattle, San Francisco, Nanaimo, Ocean Falls, Astoria, San Pedro.

Renseignements de tous les agents des

CHEMINS DE FER NATIONAUX CANADIENS

ou

B. C. KEELEY, gérant Côte du

Pacifique, Vancouver, C. B.

P. H. SCOTT, agent général du

fret d'Ontario,

52 rue King, Toronto, Ont.

J. P. DOHERTY, gérant du trafic, 230 St-Jacques, Montréal.

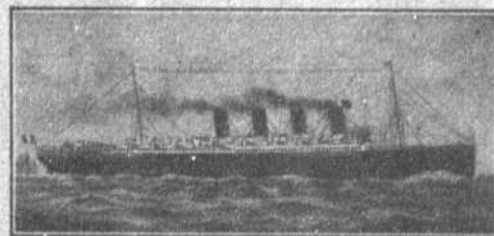
WM. PHILLIPS,

gérant européen, C.G.M.M.

17-19 Cockspur St.,

Londres, S. W. 1., Angleterre

230 St-Jacques, Montréal.



COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE LIGNE FRANÇAISE

SERVICE RAPIDE ET DE LUXE

NEW YORK—PLYMOUTH—LE HAVRE

par les paquebots

PARIS — FRANCE — LAFAYETTE

NEW-YORK — LE HAVRE

par les paquebots à classe unique

DEGRASSE — LA SAVOIE — ROCHAMBEAU
SUFFREN

BORDEAUX — HALIFAX — NEW-YORK

Tous les quinze jours par les paquebots à classe unique

CHICAGO — ROUSSILLON — LA BURDONNAIS

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée,

Agents Généraux

24, RUE NOTRE-DAME OUEST

Tél. Main 2605

MONTREAL

Table des Matières pour l'Année 1924

	Pages		Pages
Abitibi — Son origine, ses terres, ses lacs ..	35, 36, 37, 38	Commission scolaire de Montréal ..	23, 28, 29
Abitibi — Chemin de fer de l' ..	151, 153	Conditions commerciales aux Etats-Unis ..	129
Abitibi — Demande de réduction des taux de transport pour les bois de sciage, etc.	92	Conférence de M. Arthur Sauvé, M.P.P.	39, 40, 41, 42
Absence des membres du Conseil. — Avis de motion ..	27, 31	Congo belge — Le développement économique, par L. Van Aken ..	85, 86
Accidents — Ligue de prévention des ..	90	Construction — Comité de ..	15, 16
AFFAIRES MUNICIPALES :—		Consul de France — Visite de M. le Baron de Vitrolles ..	77, 78
Rapport. — Demande d'emprunt de la Commission scolaire ..	27	Consulat d'Haiti à Montréal ..	151
Avance de l'heure ..	59	Coton des Etats-Unis — La récolte de ..	139
Inspection des substances alimentaires ..	59	Creusement et barrage du Saint-Laurent — Rapport ..	57, 58, 88
Agriculture. — Causerie de M. Wilf. Cédillot ..	153	Creusement du Saint-Laurent — Autre manoeuvre amé- ricaine ..	124, 125
Agriculture — Arrêté ministériel ..	162	Croisières ..	108
Agriculture. — Question agricole au pays. Résolution ..	159	Croisières d'hiver aux Antilles ..	133, 134
Allimentation — L'Acte de l' et des drogues ..	161	Cours de publicité et d'ass. à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales ..	8
Amendement à la loi des successions ..	23	Cours par correspondance à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales ..	123, 124
Amendement à la loi des liqueurs ..	23	Cours du soir à l'Ecole des Hautes Etudes — Envoi de circulaire ..	132
Amendement à l'article 1834 du Code Civil ..	22	Daoust (M. Joseph) — Docteur en droit de l'Université d'Ottawa ..	85
Améliorations et accommodations pour les cultivateurs, résolution ..	159	Denrées alimentaires — Annonce de la confiscation des ..	14
Américains (Les) ne doutent de rien ..	8	Denrées alimentaires — La part du Canada dans les ..	117
Babson Roger — Les prévisions de ..	136, 137	Denrées alimentaires dans Cuba — L'importation des ..	141, 142
Belgique — Les industries de la campine en ..	47	Desaulniers (M. J.-V.). Félicitations à l'occasion de sa nomination comme Président de la Soc. St-Jean- Baptiste ..	161
Belgique — Le marché de la pulpe de bois ..	124	Discours de M. Joseph Ethier, président sortant de charge ..	21, 22
Beurre et fromage au Canada ..	138	Discours de M. Joseph Daoust, nouveau président ..	29
Board of Trade — Circulaire du ..	78	Dollar canadien (Le) devient la plus forte devise du monde entier ..	140
Brigandages nombreux à Montréal ..	87	Douanes — Plainte sur la lenteur des ..	7
Canada — La richesse du ..	18	Douanes — Service des ..	90, 92
Canada avec l'Australie — L'entente commerciale du ..	134, 135	Douanes polonaises — Exigences des ..	139
Canadiens en Europe ..	108	Ecole des Hautes Etudes commerciales — Invitation à la visiter ..	152
Canal de la Bale Georgienne. — Subvention refusée ..	150	Education maritime des Canadiens-français — Causerie de M. Maurice-J. Quedrue ..	155
Canalisation du Saint-Laurent ..	22	Election des officiers de la Chambre ..	24, 25
Canalisation du Saint-Laurent. — Causerie de M. Naulon Cauchon, I.C.	57	Election des candidats au Conseil. — Rapport des scru- tateurs ..	29
Canalisation du Saint-Laurent — Projet de ..	89	Emigration — Remarques du Dr Brisson ..	17, 143
Candidats au Conseil ..	25, 26	Emigration — Statistiques du Dr Brisson ..	150, 151
Circulaire (Envoi d'une). — Votre part de la dette publique ..	87	Emprunt temporaire ..	15, 20
Circulaire No 1 — Timbres sur les chèques, billets, traites, etc ..	103	Enseignement technique — Causerie de M. Aug Frigon ..	145, 146, 147
Circulaire No 2 — Les amendements à la loi de faillite ..	103	Etiquettes — Lieu d'origine sur les ..	59
Circulaire No 3 — Avantages et désavantages d'une com- pagnie à fonds social à responsabilité limitée ..	104	Exposition de Montréal ..	89
Circulaire No 4 — Renseignements sur les successions ..	105	Exp. de l'Empire Britannique, rep. du Dominion ..	111, 112
Circulaire No 5 — Taxe de vente ..	113, 114	Exp. de la Côte d'Or, mars et avril 1925 ..	138
Circulaire No 6 — Taxe sur le revenu ..	114, 115	Exp. en Suisse, juin et juillet 1925 ..	138
Circulaire No 7 — Renseignements sur le tarif ..	115, 116	Exportateurs can., en contact avec les Commissaires du du commerce ..	154
Circulaire No 8 — Loi des colporteurs ..	116, 117	Extincteurs automatiques ..	91, 92
Certificats d'origine doivent acc. les doc. d'exportation ..	126	Farine canadienne dans l'Ouest de l'Angleterre ..	122, 123
Chambres de commerce — Utilité des ..	6	Fêtes légales (Les) ..	118
Chambres de commerce — Rapport du secrétaire ..	33, 34	Fête légale du 24 juin ..	14, 31, 93
Chambres de commerce — Reprises des séances ..	121	Forêts — La conservation des ..	51, 52
Chambres de commerce — Projet de construction d'un immeuble ..	143	Forêts — La protection par l'aviation. Causerie de M. Maurice-J. Quedrue ..	96, 97, 98, 95
Change déprécié et les droits sur les pneus en Nouvelle- Zélande ..	139	Gonthier (M. Georges). Félicitations à l'occasion de sa nomination comme auditeur-général du Canada ..	27
Chemin de fer de Métapédia à Gaspié et embranchement du Transcontinental à Montréal ..	7, 14	Grothé (M. Raoul-O.). Félicitations — Echevin d'Outre- mont ..	23
Chemins de fer — Cours sur l'administration des ..	87, 88	Grotié (M. Raoul-O.). Félicitations. Prés. Club de Réforme ..	133
Chèques — L'uniformité dans le format des blancs de ..	14, 15, 45	Gruyère (Fabrication du) à St-Hyacinthe ..	139
Clientèle sur les rues — Récit de la ..	142, 150	Heure — Avance de l' ..	23, 27, 59, 88
Colonisation, mines et pêcheries — Département de la ..	73, 74	Homard en conserve — De meilleures perspectives pour le ..	126
Colporteurs (Les) ..	90, 91	Hôtels à la campagne — Causerie de M. Murray ..	89
Commerce avec l'Equateur ..	95	Hôtels d'Europe et le voyageur canadien ..	93, 95
Commerce du Canada avec la Nouvelle-Zélande ..	129		
Commerce du Canada (Sommaire) en juillet 1924 ..	125, 126		
Commerce avec la Hollande — Le Canada a conclu un traité de ..	140		
Commerce (Le) de détail ..	140		
Commission tarifaire — Nomination d'une ..	79		
Comm. du commerce — Les services que peuvent rendre les ..	131		

Imperial Shipping Committee	151, 153	Prière à l'ouverture des séances	78
Impôts — A propos des	19	Préfontaine — Feu M. Isaïe, ancien prés. de la Chambre	21
Impôt sur le revenu — Résolution	90, 91, 151, 154	Produits de saison — Le marché italien des	112
Juré (Le petit)	153	Rapport des scrutateurs	29
Lavoie, M. A.-J., I.C. — Causerie. Plan d'ensemble de la Ville de Montréal	132	Règlements de la Chambre — Refonte des	55, 60, 143
Ligue Anti-Tuberculose — Délégués de la Chambre	86	Règlements de la Chambre — Projet de	74, 75, 76
Liste des membres de la Chambre	67, 68, 69, 70	Renseignements commerciaux — Retard de la pub. du Bull. des	14
Lyon — Foire de	12	Revenus du Canada — Diminution des	127
Mercier Hon. Honoré — Causerie sur l'exploitation et la protection de notre domaine forestier	90	Rolland (M. J.-Pierre). Félicitations à l'occasion de sa nomination comme président de l'Ass. des voy. de commerce	161
Mexique — Le marché du fromage au	118, 119	Routes (Nos bonnes)	49
Mica à Birmingham — Un débouché pour le	139	Saint-Laurent — La navigation et les pouvoirs hydrauliques du — Causerie de M. Achille Bergevin, ex-député	161
Mireault Dr J.-A. — Etude sur la fatigue	13, 14	Service maritime entre Montréal et les ports de l'Afrique occidentale	124
Monnaie — Pièces uniformes	23	Sociétés commerciales — Déclaration des	31
Monty Hon. Rod. — Causerie sur "Quelques questions d'actualité"	1, 2, 3	Substances alimentaires — Inspection des	59
Musée commercial et industriel de Montréal, par M. H. Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales	61, 62, 63	Tarif — Opposition à toute réduction du	79
Naggiar — Adieux à M. le Consul de France	15	Tarif — Réduction de	88
Numérotage des maisons	150	Tarif préférentiel	91, 110
Paulhus (M. J.-A.). Causerie sur la consommation du poisson	86	Tarif préférentiel — Abolition du tarif préférentiel avec l'Angleterre	92, 93, 121, 122
Parfums non-alcooliques — Tarif douanier sur les	153	Tarif — Changements tarifaires et douaniers	112, 113, 129, 138
Plan de la ville de Montréal — Achat d'	160	Tarif sur les parfums	151
Plan d'ensemble et d'embellissement de la Ville — Causerie de M. Naulon Cauchon, I.C., et résolution	152	Taxes (Les)	126, 127
Pont ou tunnel	152	Taxe de ventes	37, 50
Produits canadiens sur le marché anglais	154	Taxe de luxe sur les autos	52, 60
Prohibition	154	Taxe sur la gazoline — Augmentation de	154
Prohibition de marchandises emballées dans la paille ou le foin	160	Taxes fédérales, provinciales et municipales — Augmentation des	55
Plan d'ensemble de la Ville de Montréal — Causerie de M. A.-J. Lavoie	132	Taxes — Demande d'exemption sur les dons qui sont faits aux institutions de charité	86
Prohibition de certaines importations	137	Timbres-poste — Réduction du prix des	22
Pêcheries (Les)	128	Tourisme (Le)	7, 8, 88
Pérodeau (Hon. Narcisse) — Félicitations à l'	22	Trains de luxe internationaux — Deux nouveaux	53
Pommes de terre can. et le marché de Manchester	127	Transcontinental à Montréal — Embranchement — Délégation de la Chambre de commerce de Joliette	161
Pommes canadiennes en Afrique-Sud	154	Tunnel projeté pour relier les deux rives du Saint-Laurent — Causerie de M. S. Oumet, I.C.	151
Pont entre Montréal et la Rive Sud	110	Turquie — Occasions d'affaires en	138
Pont entre Côteau Landing et Valleyfield — Tablier	17, 22	Vérificateurs de la Chambre — Nomination des	31
Port de Montréal et la route commerciale du Saint-Laurent	136	Vlande — Inspection de la	55, 78
Postes d'automobiles — Plaintes des marchands	142		
Pouvoirs au représentant de la Chambre	78		



Le nouvel édifice Dupuis Frères, érigé par Archambault & Leclair. Ingénieur: Arth. Surveyer; Architecte: H. S. Labelle.

Dupuis Frères construisent en béton pour la permanence

L'édifice de Dupuis Frères, qui a été récemment terminé, est un exemple de construction pour les magasins départementaux modernes. Bâtie en béton armé avec plancher en béton et façade en brique, il est à l'épreuve du feu et permanent.

CANADA CEMENT CO., LTD.

Edifice Canada Cement Company

Square Phillips MONTREAL

Bureaux de ventes:

MONTREAL - TORONTO - WINNIPEG - CALGARY



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents, et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9, rue Saint-Jacques

MONTREAL

HEURES DE BUREAU: 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

Correspondance sollicitée



Propriétaires et distributeurs

DE LA MARQUE

"VICTORIA"

Conserves de Légumes, de Fruits, de Poissons, Epices, Thés, Cafés, Sauces à la Tomate, Vinaigre, Poudre à Pâte, Graisse à frire, Allumettes, Beurre de Pistaches, et autres produits excellents.

Laporte Martin Limitee

Distributeurs en Gros de Produits Alimentaires

584 rue St-Paul Ouest

MONTREAL



LES

PRODUITS

UNIC

SONT

*"toujours
les
meilleurs"*

Montreal Dairy

GENIN, TRUDEAU & CIE

Limitée

22 RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL

Importateurs
et Fabricants
d'Articles de

FUMEURS

Propriétaires des marques bien connues



Cinto

Seuls agents au Canada pour les
célèbres pipes

PETERSON

Garanties pour ne pas craquer ni brûler.



Les Confitures
RAYMOND
sont toujours
les meilleures

La voici ! Une pipe qui fume propre



Une bonne pipe est dure à trouver. Elle peut avoir été faite des meilleurs matériaux, mais ce sont les misères du tuyau qui la rabaisent au niveau de la plus commune. La "SICANA" a résolu la difficulté à l'aide d'une cartouche de 6 cannelures de tirage. La nicotine n'a aucune chance de s'introduire dans la bouche; la "SICANA" fournit toujours une fumée douce et facile à tirer. Cette pipe éveille la curiosité de tous les fumeurs. Elle est forte, facile à démonter et à nettoyer.

Le prix est raisonnable — le profit bon.

Demandez-la à votre fournisseur. S'il ne
Pa pas adressez-vous directement chez

JOS. COTE Limitée

IMPORTATEURS

188 rue St-Paul, Québec

Seuls agents au Canada.

\$1.50, frais de poste payés.

Les Dernières Cotations de la Bourse

— par Longue Distance

"Bien que mes voyages puissent me conduire à 200 milles d'une ville de quelque importance au point de vue financier, Longue Distance me permet d'être mieux au courant des fluctuations du marché que certains hommes dont les bureaux sont voisins de la Bourse.

"Dans l'espace de quelques minutes, je puis toujours obtenir par Longue Distance les dernières cotations sur toute valeur dont il est question."

Chaque nouvel abonné ajoute à la
valeur de VOTRE téléphone.



Banque de Montréal

— Etablie il y a cent ans —

Capital payé \$27,250,000

Réserve: \$27,250,000 Profits indivis: \$978,567

Total de l'actif: au-delà de \$650,000,000.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

President: Sir Vincent Meredith, Bart.

Vice-président: Sir Charles Gordon, G.B.E.

M. C. R. Hosmer,	Son Honneur Herry Cockshutt
M. H. R. Drummond,	M. E. W. Beatty, C.R.,
M. D. Forbes Angus,	L'Hon. Sir Lomer Gouin,
M. Wm. McMaster,	K.C.M.G.,
Lt. Col. Herbert Molson,	Général Sir Arthur Currie,
C.M.G., M.C.,	G.C.M.G., K.C.B.,
M. Harold Kennedy,	M. James Stewart,
M. H. W. Beauclerk,	M. F. E. Meredith, C.R.,
M. G. B. Fraser,	

Maj.-Gén. l'Hon. S. C. Mewburn, C.M.G.,

Siège social: MONTREAL.

Sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général.

SUCCURSALES

Canada et Terre-Neuve: La banque a des succursales dans toutes les principales cités et villes.

Londres, Angleterre.

Paris, France.

Etats-Unis: New-York, Chicago et San Francisco.

Mexique: Ville de Mexico, Veracruz, Puebla, Guadalajara et Monterrey.

Les Indes Occidentales, la Guyane Anglaise et l'Afrique Ouest. La Colonial Bank (la Banque de Montréal y a un intérêt).



Le Prestige d'un Compte de Banque

LA prospérité et l'indépendance, ainsi que les villes et les nations, n'arrivent

pas d'un seul coup à leur complet développement. La richesse ne s'accumule que lentement dans le début, mais l'épargne de chaque dollar contribue à l'accélérer.

Il y a des hommes de votre connaissance qui doivent leur succès aux relations d'affaires qu'ils ont eu soin d'établir avec une banque solide. Nous mettons le prestige de ces relations à votre disposition.

La Banque Royale du Canada

FG5

LA BANQUE d'HOCHELAGA

avec laquelle s'est fusionnée

LA BANQUE NATIONALE

Siège social:

Place d'Armes — Montréal

Capital versé et réserve, \$11,000,000

Actif total, plus de \$120,000,030

LA GRANDE BANQUE DU CANADA FRANÇAIS

266 succursales au Canada

216 dans la Province de Québec

59 à Montréal

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900.

Siège social: MONTREAL, CANADA.

Capital autorisé \$5,000,000

Capital payé et réserve 4,500,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION.—Président: L'honorable Sir Hormisdas Laporte, C.P., de la maison Laporte, Martin, Limitée, président Société d'Administration générale, vice-président "Crédit Foncier Franco-Canadien". — Vice-Président: M. W. F. Carsley. — Vice-Président: M. Tancrede Bienvenu, administrateur "Lake of the Woods Milling Co.", administrateur "Crédit Foncier Franco-Canadien", administrateur local "Guardian Assurance Co. Ltd." — M. G. M. Bosworth, président "Canadian Pacific Steamships Ltd." — L'honorable Némèse Garneau, C.L., Québec, président "Les Prévoyants du Canada". — M. Emilien Daoust, président "Librairie Beauchemin Limitée", Commissaire du Port de Montréal. — M. S. J. B. Rolland, président "Cie de Papier Rolland Limitée".

BUREAU DES COMMISSAIRES.—Président: L'honorable N. Pérodeau, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec. — Vice-Président: M. J. Auguste Richard, administrateur de l'Université de Montréal. Président "Fashion Craft Manufacturers Limited". — L'hon. E. L. Patenaude, C.P., avocat, membre du Parlement Provincial, administrateur de l'Alliance Nationale.

Au Royaume du Tapis

Fondé en 1872
53ième Année

GROS et DETAIL

Importateurs directs, nous pouvons embellir votre foyer à des prix défiant toute compétition!

Choix insurpassable de marchandises exclusives de qualité garantie dans les plus nouveaux desins!



FILIATRAULT
SPECIALISTE

Tapis, Linoleums, Prelarts, Rideaux, Draperies, Stores et Accessoires.

Aussi Toile, Coton et Couvertures de Lits.

429, blvd Saint-Laurent

Spécialité: Tapis faits sur commande

Tél. Est 0635

MONTREAL

NOUVEAU CATALOGUE DERY

pour le printemps



Très complet, illustré à profusion, instructions de culture pratique pour Graines de légumes, Fleurs, Céréales de semence et plantes de toutes sortes, etc.

sera prêt sous peu.

GRATIS, demandez-le.

Tél. Main 3036

Insecticides, engrais chimiques, nourriture pour volailles, écailles d'huîtres broyées, gravier, graines pour oiseaux, hachoirs d'os, incubateurs Buckeye, etc., toujours en stock.

Nous achetons graines de mil et trèfle. Envoyez échantillons et quantité, nous ferons les plus hauts prix suivant qualité.

HECTOR L. DERY

17 Est Rue Notre-Dame

(Près du Boulevard St-Laurent)

MONTREAL

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

MELCHERS



Fabriqué à Berthier ville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieillit en entrepôt

TROIS GRANDEURS DE FLAcons :

Gros	42 onces	Prix	\$3.80
Moyens	26 "	"	2.55
Petits	10 "	"	1.10

THE MELCHERS
GIN & SPIRITS DISTILLERY
COMPANY, LIMITED, Montreal



Lake of the Woods Milling Co. Limited

Meuniers de blé de l'Ouest canadien.
Farine pour les marchés locaux et étrangers.

FABRICANTS DE LA FARINE
"FIVE ROSES"

Bureau principal: Montréal. Bureau de l'Ouest: Winnipeg. Moulins à Keewatin, :: Portage La Prairie, Medicine Hat. ::

CAPACITE QUOTIDIENNE :
13,700 BARILS.